



Commune des Bouchoix

## Conseil Municipal du 29 juillet 2016 Compte rendu

**Présents** : René COLLIGNON, Jean Marc DELBOS, Jérôme GRENARD, Bernard HANSBERGER, Magali HENROTTE, Armand PERRIER

**Excusés** : Émilie BLANC excusée avec pouvoir à Magali HENROTTE  
Isabelle HEURTIER excusée avec pouvoir à Jérôme GRENARD  
Alexandra DEPRAZ excusée  
Patrick ABRAHAM excusé  
Jacques COLIN excusé

Ouverture de séance à 20 heures 10

**Secrétaire de séance** : Jean Marc DELBOS

### **Approbation du Procès-verbal de la réunion du 23 juin 2016.**

Approuvé à l'unanimité des présents (8 voix pour dont 2 pouvoirs)  
sans remarque.

### **1– Devis de Voirie**

Trois chantiers sont prévus, situés au Creux de l'eau, sur la Roche- Gobet et devant la salle polyvalente avec une mise en place d'enrobé dans le cadre de l' ADAP.

Attribution à la SJE pour les travaux sur la Roche- Gobet pour un montant de 6 210 € TTC et au Creux de l'eau pour un montant de 4 284.00 € TTC soit un total de 10 494.00 € TTC (en dessous de l'enveloppe des prévisions).

Attribution à l'entreprise HCE pour les travaux de la salle polyvalente pour un montant 2 632 € TTC.

Les travaux SJE devront débuter fin août –début septembre.

### **2– Mandat de vente agence Optim Home parcelles 2 et 3 du lotissement**

Le contrat avec Optim Home arrive à échéance. Il est proposé de prolonger le contrat pour une durée d'un an.

Il reste deux lots à vendre :

Lot n°2 : prix vente 33 000 € soit 29 904 € part communale

Lot n°3 : prix de vente 34 000 € soit 30 786 € part communale

Le maire est autorisé à signer les deux contrats à l'unanimité des présents (8 voix pour dont 2 pouvoirs)

Des contacts ont été pris entre Jura granulat et la commission voirie pour la réalisation de travaux afin de permettre le déneigement dans le lotissement. Les travaux définitifs de voirie du lotissement seront réalisés lorsque toutes les parcelles seront vendues et construites.

### **3– Droit de préemption urbain vente Caplat**

Le conseil à l'unanimité des présents (8 voix pour dont 2 pouvoirs) décide de ne pas exercer le droit de préemption urbain pour cette vente

#### 4 – Epicerie des couloirs

Signature ce 29 juillet 2016, de la vente du fond de commerce de l'épicerie, de Simon Bertolotti à Johan Perrier-Cornet ainsi que la continuité de l'exploitation du bail (2012-2021) dans les mêmes conditions.

#### Questions diverses

**a) Communes nouvelles**

Lors de la réunion du lundi 25 juillet 2016 avec les conseillers municipaux de la Pesse et des Bouchoux, une méthode de travail a été décidée.

Prochaine réunion le 12 septembre 2016 à 18h30 à la Pesse avec les communes de l'ex-communauté de communes des Hautes- Combes.

**b) Compteurs Linky** : question reportée au prochain conseil (dossier suivi par Patrick Abraham).

**c) Syndicat des Eaux du Haut Hura : qualité de l'eau**

Devant les problèmes de qualité de l'eau concernant l'ensemble des habitants de la commune raccordés au réseau, le conseil municipal rédigera un courrier au Syndicat des Eaux et à la Sdei demandant d'intervenir sans délai.

Il est proposé à l'ensemble de la population concernée d'adresser également un courrier à titre individuel au Syndicat des eaux et à la Sdei avec une copie à la commune.

**d) Réunion avec le département pour les travaux de la RD25E3 (Mapa),**

Précisions sur les travaux prévus par le département : laisser l'affaissement en l'état, creusement dans le talus et stabilisation, remise en place du concassé, canalisation de l'eau et bicouche sur toute la longueur. Cette route serait réservée aux agriculteurs, riverains de Léary, les secours, et la commune pour le déneigement.

En contrepartie de ces travaux, il est proposé un transfert de la section fermée de cette route départementale (soit 1400m) à la commune.

Afin de se prononcer sur un accord de principe, il est décidé d'organiser une visite sur place avec les conseillers municipaux.

#### Informations diverses

- Le Conseil Départemental a procédé à la répartition du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP) 2016. Une dotation d'un montant de 3 454 € a été attribuée à la commune des Bouchoux.

- Suite au dépôt d'une demande de subvention dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2016, l'Etat a attribué à la commune des Bouchoux une dotation de 3 200€ pour les travaux d'accessibilité de la salle polyvalente.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu début septembre (date à fixer)

La séance est levée à 21h35

M.HENROTTE

